

A Villecomtal-sur-Arros, le 11 Juillet 2024

Direction générale des services

Affaire suivie par : D.Hilson

Tél : 05.62.64.84.51

Mail : dgs@cdcaag.fr

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
Communautaire de la Communauté de Communes
Astarac Arros en Gascogne

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Jeudi 18 juillet 2024 à 21h00

A la salle des fêtes de Malabat

Ordre du jour sur proposition de la Présidente

Point d'information sur l'actualité du Parc Naturel Régional

Point d'information sur l'actualité du PLUI

- 1/ Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 30 mai 2024
- 2/ Décisions prises par délégation du conseil communautaire : compte rendu

Tourisme :

- 3/ Fixation du tarif de vente des objets publicitaire et touristique.
(Point d'information sur les actions en matière de tourisme)

Institution :

- 4/ Convention de reversement dans le cadre du programme territoire d'industrie
- 5/ Cotisation Foncière des Entreprises : Exonération en faveur des établissements appartenant aux entreprises qui bénéficient de l'exonération prévue à l'Article 44 Quindecies A dans une zone France Ruralité Revitalisation (FRR)
- 6/ Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : Exonération en faveur des immeubles situés dans une zone France Ruralité Revitalisation (FRR) rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de Cotisation Foncière des Entreprises prévue à l'Article 1466 G
- 7/ Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte Adour-Amont (SMAA)
- 8/ Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte Osse Gélize Auzoue (SM OGA)

Questions diverses

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

La Présidente,

Céline SALLES

